



■ **CORRÈZE**
Un distributeur de billets de banque attaqué à la voiture bélier, à Egletons
PAGE 4



■ **RUGBY**
Le CAB lance son sprint final à Mont-de-Marsan avec une équipe remodelée
PAGES SPORTS

LE DOSSIER DE LA RÉDACTION **ARMEMENT**

NOS INDUSTRIES SUR LE PIED DE GUERRE
DEMAIN DANS VOTRE JOURNAL

lamontagne.fr

LA MONTAGNE

CentreFrance

CORRÈZE

JEUDI 28 MARS 2024 - 1,30 €

L'éclairage public fait sa révolution



PHOTO ERIC PORTE

75 % des luminaires des communes corréziennes vont être équipés en LED d'ici à 2025.

PAGES 2 ET 3

PROPOS D'UN MONTAGNARD

Flagrant délit. Les posts de la police de Murrieta faisaient rire tout le monde. Mais ils n'ont pas eu l'heur de plaire à Lego. Le fabricant danois est intervenu après la mise en ligne sur Instagram d'une brochette de petits délinquants, tous affublés d'une tête en briques camouflant leur visage. L'un d'eux recouvrait l'identité d'un suspect, conformément à une nouvelle loi californienne, mais d'une tête de Shrek, parce qu'il s'était comporté « comme un ogre » en volant près de 2.000 dollars dans un magasin. Le commissariat a reçu l'ordre de cesser ces enfantillages. Et de trouver un camouflage qui respecte la propriété intellectuelle.



Entre Tulle et Brive, les blocs de granit dynamités avant évacuation

RD 1089. L'éboulement du 30 janvier avait laissé de gros blocs de pierre en bord de route. Ils ont été dynamités, hier matin, afin d'être évacués. **PAGE 5**



L'hôtel de police va s'installer dans l'ancienne Trésorerie générale

TULLE. Le bâtiment vacant depuis 2013 appartient à l'Etat. 2,5 millions de travaux sont prévus pour un transfert espéré à l'été 2026. **PAGE 12**

Z4296 / Ayant droit c.chiffrey@fdee19.fr

M 0782 1,30
Correze
ISSN 1285-9226
28/03/24

Nouveau jour pour l'éclairage public

Corrèze

Grâce à un programme de plus de 10 millions d'euros baptisé « Eclairons demain », 75 % des luminaires installés dans les communes corréziennes vont être équipés en LED d'ici à 2025. Synonyme de maintenance plus facile et de consommation d'électricité réduite, cette technologie devrait aussi permettre aux collectivités d'économiser, en moyenne, 900.000 euros par an sur leur budget de fonctionnement.

Éric Porte

eric.porte@centrefrance.com

C'est une révolution à la fois tranquille et radicale qu'est en train de vivre l'éclairage public en Corrèze. Deux ans après le choc provoqué par l'explosion des tarifs de l'électricité, qui avait conduit de nombreuses communes à éteindre les lumières une bonne partie de la nuit, un vaste plan de rénovation se met en place, par l'intermédiaire des deux syndicats d'électrification, celui de la Diège pour la haute Corrèze (*lire par ailleurs*), et la Fédération départementale pour le reste du département.

L'objectif est le même pour les deux : éliminer les lampes dites à décharge et faire grimper le taux d'équipement en technologie LED, beaucoup plus économique, de 18 % actuellement à 75 % d'ici à 2025. « À ce jour, le taux national est autour des 30 % », insistent Laurent Barthuel et Christian Dumond, respectivement directeur et président de la Fédération départementale d'électrification et d'énergie (FDEE). Sur son périmètre, celle-ci va accompagner 177 com-

munes (*) pour rénover leur éclairage public, soit 15.000 points lumineux. Le chantier est en cours à Saint-Pardoux l'Ortigue (*lire ci-contre*) avec la promesse de réduire la facture d'électricité de 63 %. Mais ce n'est pas le retour de l'abondance : « Nous éteindrons l'éclairage durant la nuit », prévient Martine Dumon, maire, qui a aussi validé la suppression définitive d'une quinzaine de points lumineux.

Assurer un « retour sur investissement rapide »

« Avec ce programme, nous estimons générer une économie globale d'électricité de 4,67 GWh (giga watt heure) par an et éviter le rejet de 280 tonnes de CO2 par an, commente Christian Dumond. Mais le chiffre qui parle vraiment ce sont les économies budgétaires pour l'ensemble des collectivités concernées. C'est en moyenne de l'ordre de 900.000 euros par an sur leur budget de fonctionnement ».

Plus que les objectifs chiffrés, c'est la capacité d'agir vite et d'assurer ainsi un « retour sur investissement rapide » qui fait

la force de ce dispositif. En apportant 1,3 million d'euros à la FDEE, et 1 million d'euros au syndicat de la Diège, le Conseil départemental s'inscrit dans le mouvement, dans le cadre de sa politique du bouclier énergétique. « En jouant le collectif, on a pu monter une commande groupée et obtenir des prix hypercompétitifs », se félicite Pascal Coste, président du Département. Les travaux peuvent par ailleurs prétendre aux certificats d'économies d'énergie, à hauteur de 730.000 euros. La participation communale se limite à 27 % de la facture « avec la possibilité d'étaler le paiement sur sept ans », insiste le président de la FDEE.

Les communes ont le choix entre quatre luminaires, un catalogue restreint là encore pour massifier l'achat, y compris auprès de fournisseurs locaux (*lire ci-dessous*). Avant d'en arriver là, il a d'abord fallu rénover les armoires de commande, une première phase terminée depuis mai, pour une facture de 1,5 million d'euros (580 équipements sur 114 communes sur le périmètre de la FDEE). Ensuite, est venu le temps des études pour déterminer la puissance de chaque luminaire en fonction des largeurs des voiries, par exemple ; « pour éclairer juste et



bien, il faut prendre le temps d'étudier le projet », insiste la FDEE. En 2016, celle-ci estimait, après un diagnostic général, que le taux de vétusté de l'éclairage public sur son territoire attei-

gnait 65 %. Aujourd'hui, il est retombé à 40 %, « soit 13.200 luminaires équipés de sources traditionnelles dont la moyenne d'âge dépasse les trente ans ». Ce parc devrait disparaître dans

Des luminaires Made in Corrèze au bout de beaucoup de mâts

La société briviste Abel fournit un des quatre modèles de luminaires retenus pour le programme « Eclairons demain ».

Avec Eclatec, basée à Nancy, et la société Ragnin, installée à Cagnes-sur-mer, le fabricant briviste Abel fait partie des entreprises retenues pour fournir les luminaires à LED qui vont permettre de rénover 15.000 points lumineux en Corrèze.

Une référence de plus pour cette société spécialisée dans la fabrication d'éclairage public ; elle a vu le jour grâce à deux frères, Pierre et Raymond Fron-ty, il y a plus de 65 ans. Aujourd'



PRODUIT. Denis Pomarel (3^e à partir de la gauche) montre à des élus les entrailles de son modèle de luminaire baptisé Feeze.

d'hui, la PME est entre les mains de la troisième génération avec Denis Pomarel, l'actuel PDG. Il emploie 85 salariés, « et le luminaire (*environ 27.000 produits par an*, NDLR) constitue 85 à 90 % de notre activité ». En 2015, la PME avait été récompensée pour une borne de sécurité lumineuse permettant d'alerter les automobilistes sur la présence d'un passage piéton.

Une maintenance « rapide et facile »

Son modèle Feeze présente, selon le chef d'entreprise, de nombreux avantages. Fabriqué en aluminium, le produit affiche « un

taux de recyclage de plus de 90 % », une donnée qui figurait dans le cahier des charges du programme « Eclairons demain ».

Le luminaire a également été conçu pour assurer une « maintenance facile et rapide » et permet d'abaisser la luminosité « jusqu'à 80 % », sans que l'œil humain ne perçoive une réelle différence. D'autres sociétés corréziennes interviennent dans le cadre de ce marché de la FDEE comme les opérateurs Be Dejan-Infra (Malemort) et Be Socama (Tulle), Ineo (Tulle), Sdel (Malemort) ou Contant (Lubersac) ■

équipés en LED d'ici fin 2025

**LE FAIT
DU JOUR**


SAINT-PARDOUX L'ORTIGIER. 68 points lumineux sont rénovés par les luminaires LED ; 16 ont été supprimés. PHOTO E. P.

EXEMPLES

Saint-Pardoux l'Ortigier devrait économiser 4.400 euros par an

Commune rurale de 480 habitants entre Uzerche et Brive, Saint-Pardoux l'Ortigier rénove 80 % de son parc de luminaires.

Maire de Saint-Pardoux l'Ortigier, Martine Dumont ne l'imaginait même pas en rêve : « Sans financement extérieur, la commune aurait été incapable de changer ne serait-ce que les luminaires dans les hameaux ». Grâce au programme « Éclairons demain », c'est 80 % du réseau qui est en train d'être rénové.

Cela représente 68 points lumineux sur 84, 16 ayant été purement et simplement supprimés. Ils n'apportaient « aucune plus-value en matière de sécurité ou de service public », selon la Fédération départementale d'électrification, un choix évidemment validé par les élus locaux.

En dehors du bourg, l'éclairage public n'est maintenu que sur les arrêts de transport et les points d'apport volontaires. Sur les 68 points lumineux, 28

étaient considérés comme vétustes et 40 équipés de lampes de 150 watts considérées comme énergivores.

Une consommation réduite de 63 %

Tous sont remplacés par la technologie LED et un modèle de luminaire conçu et fabriqué par la société briviste Abel. La FDEE a fait les calculs : à l'issue de la rénovation, la puissance de l'éclairage public de Saint-Pardoux l'Ortigier va passer de 11.170 à 3.140 watts, soit une diminution de 72 %. Cela va entraîner une baisse de consommation annuelle de 37.125 kWh (kilowattheure) à 13.640 kWh, soit une baisse de 63 %. Au final, la municipalité devrait faire une économie annuelle de 4.400 euros sur la facture d'électricité.

Le retour sur investissement sera assez rapide : sur le coût total de la rénovation des luminaires (29.137 euros HT), la commune avance un peu plus de 7.000 euros. ■

Malemort vers une consommation annuelle réduite de 52 %

Quatrième ville du département en nombre d'habitants, Malemort compte plus de 2.130 points lumineux.

À la fois à la campagne et en ville, la commune de Malemort, dans la périphérie de Brive, dispose d'une grande variété de luminaires.

Face à l'explosion des tarifs de l'électricité, en 2022, la mairie, comme bien d'autres, avait pris une mesure radicale : extinction de l'éclairage public de 23 heures à 6 heures du matin, en centre bourg, dans les hameaux comme sur les grands axes routiers. En parallèle, elle avait dû provisionner son budget énergie de 200.000 euros pour qu'il reste à l'équilibre.

Le programme « Éclairons demain » va assurer la réno-

vation de 62 % du parc, soit 1.320 luminaires : 900 sont installés sur des poteaux en bois ou en béton ; 250 sur des candélabres ; 102 en zone résidentielle, 68 sur des types dits quatre faces.

Le bilan énergétique théorique évoque une baisse de la puissance des luminaires de 239.370 Watts à 149.590 Watts, soit une baisse de 38 %. De son côté, la consommation annuelle devrait diminuer de 52 %, pour tomber à 373.960 kWh.

Pour le budget communal, cela représenterait une dépense réduite de 79.000 euros. À titre de comparaison, la commune espérait économiser 70.000 euros par an avec l'extinction de l'éclairage public entre 23 et 6 heures. ■

les deux ans à venir. Un autre chantier se prépare : celui des luminaires en bon état, vieux de sept à dix ans, mais fonctionnant eux aussi avec de lampes à décharge. Mais la Fédération dé-

partementale d'électrification l'assure : à l'aube du prochain mandat municipal (il démarrera en 2026), « les installations d'éclairage public des communes adhérentes seront entière-

ment rénovées et optimisées ». ■

(*) Brive, Tulle, Objat, Uzerche, Bortles-Orgues et Beaulieu-sur-Dordogne n'ont pas rejoint ce programme et ont leur propre plan ; d'autres communes rurales ont déjà rénové leur équipement.

En haute Corrèze, 6.400 points lumineux vont être remplacés

« Normalement, on rénove 150 points lumineux par an, rappelle Clément Martins, responsable du service électrification rurale et éclairage public au syndicat de la Diège qui a la compétence électricité sur 65 communes de haute Corrèze. Avec ce programme, on a vingt ans de rénovation à faire en deux ans... »

Ce plan Crépuscule vise, d'ici décembre 2025, à remplacer 6.400 points lumineux (soit 53 % du parc) qui jusqu'alors étaient équipés d'ampoules au sodium, datant des années 1980 ou 90, par des leds de 100 watts. Mais le syndicat va plus loin puisque 1.600 points lumineux vont être déconnectés ou carrément supprimés. C'est le résultat d'un long travail de cartographie de tout l'éclairage public sur le territoire. « À une époque, on mettait des lampadaires partout, même en pleine campagne. Sur le territoire, nous comptons 40 points lumineux pour 100 habitants contre 16 sur le plan



REPLACEMENT. Les lampes changées vont être recyclées.

national. Cela n'a plus de sens », résume Jean-Marie Bourg, le directeur du syndicat. Entre enlèvement, déconnexion et remplacement des lampes, c'est une économie d'environ 50 % sur les factures que le syndicat espère.

Baisse de l'éclairage à Ussel

C'est par Ussel que le chantier a commencé voilà plus d'un mois. Outre le remplacement des têtes de lampadaires, la ville a aussi opté pour une diminution de la durée de l'allumage. « Entre 22 et 23 heures, nous n'allumons qu'un lampadaire sur deux sur les axes prioritaires et un sur trois dans les quartiers, rappelle le maire Christophe Arfeuille. Entre 23 heures et 6 heures, les lampadaires allumés ne le sont qu'à 50 % de leur puissance maximale d'éclairage. » Outre l'aspect environnemental et économique, le plan ajoute un volet social puisque les lampes enlevées sont recyclées par l'association uselloise d'insertion Aile. ■

Estelle Bardelot